

## **Demande de PASSERELLE**

### **Fin d'année scolaire**

### **Rentrée 2024**

#### **DOSSIER 2**

**Pièces à joindre au dossier :** copies des bulletins scolaires de l'année précédente et de l'année scolaire en cours

<b>Formation d'origine <sup>(1)</sup></b>	<b>Formation d'accueil souhaitée</b>
2 <sup>de</sup> Professionnelle	→ Terminale CAP
Précisez la spécialité :	si et seulement si spécialité en cohérence avec le Bac PRO
<input type="text"/>	Précisez la spécialité :
<input type="text"/>	<input type="text"/>

<sup>(1)</sup> Pour prétendre à une affectation à l'issue d'un dispositif passerelle, l'élève doit avoir suivi intégralement la formation d'origine qui permet d'instruire la demande. Celle-ci peut, à la marge, être différente de la classe fréquentée l'année en cours, renseignée dans Affelnet (exemple : MODAL).

<b>Identification de l'élève</b>		
NOM : <input type="text"/>	Prénom(s) : <input type="text"/>	
Date de naissance : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon    INE : <input type="text"/>	
NOM(S), prénom(s) du(es) représentant(s) légal(aux) : <input type="text"/>		
Adresse : <input type="text"/>		
Code postal : <input type="text"/>	Commune : <input type="text"/>	N° de téléphone : <input type="text"/>
Formation en 2023-2024 (intitulé complet) : <input type="text"/>		
Établissement fréquenté en 2023-2024: <input type="text"/>		

#### **Demande de la famille ou de l'élève s'il est majeur**

<input type="checkbox"/> Nous demandons un changement d'orientation en classe de terminale CAP.		
Spécialité du CAP visé (intitulé complet, spécialité en cohérence le Bac Pro) :		
<input type="text"/>		
Établissement(s) demandé(s) :		
<input type="text"/>		
<input type="checkbox"/> Nous acceptons de nous engager dans les dispositifs préconisés pour apporter les compléments d'enseignements ou les connaissances en enseignement technologique ou professionnel indispensables au changement d'orientation.		
Formuler une demande d'affectation à l'issue du dispositif n'assure pas toujours une place dans un établissement et/ou dans les spécialités de son choix. La demande d'affectation est satisfaite dans la limite des places disponibles.		
Date : <input type="text"/>		
Signature de l'élève	Signature du représentant légal 1	Signature du représentant légal 2
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

### Projet personnel de l'élève (à compléter par l'élève)

Indiquez ici ce qui motive le choix de la formation demandée :

### Avis du Psychologue de l'Éducation Nationale

L'avis circonstancié du Psy EN s'appuie sur la pertinence du projet, la motivation du candidat, le niveau scolaire, la faisabilité matérielle.

Avis circonstancié après entretien-conseil avec le candidat :

Nom du Psy EN :

CIO :

Date :

*Cachet du CIO*

Signature :

### Avis de l'équipe éducative de l'établissement d'origine

Classe suivie en 2023-2024 (intitulé complet) :

Avis circonstancié sur la demande :

Avis du chef d'établissement d'origine :  Avis favorable  Avis réservé

Date :

*Cachet de l'établissement*

Signature du chef de l'établissement d'origine ou de son représentant :

<b>Avis de l'établissement d'accueil demandé à l'issue de l'entretien</b> (Entretien obligatoire dans l'établissement demandé - Avis pris en compte pour l'affectation)	
Établissement :	<input type="text"/>
Classe d'accueil :	<input type="text"/>
Dates du stage :	<input type="text"/>
Préconisations pédagogiques pour préparer l'adaptation dans la classe demandée :	
<input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Stage passerelle pour acquérir les compléments d'enseignements indispensables	
<input type="checkbox"/> Avis très favorable <input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Sans opposition <input type="checkbox"/> Avis défavorable*	Avis circonstancié sur la demande de l'élève : <input type="text"/>
Date : <input type="text"/>	<i>Cachet de l'établissement</i>
Signature du chef de l'établissement d'accueil ou de son représentant : <input type="text"/>	
<b>Avis de l'établissement d'accueil demandé à l'issue de l'entretien</b> (Entretien obligatoire dans l'établissement demandé - Avis pris en compte pour l'affectation)	
Établissement :	<input type="text"/>
Classe d'accueil :	<input type="text"/>
Dates du stage :	<input type="text"/>
Préconisations pédagogiques pour préparer l'adaptation dans la classe demandée :	
<input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Stage passerelle pour acquérir les compléments d'enseignements indispensables	
<input type="checkbox"/> Avis très favorable <input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Sans opposition <input type="checkbox"/> Avis défavorable*	Avis circonstancié sur la demande de l'élève : <input type="text"/>
Date : <input type="text"/>	<i>Cachet de l'établissement</i>
Signature du chef de l'établissement d'accueil ou de son représentant : <input type="text"/>	

\* Le cas échéant, l'avis défavorable compromet la demande d'affectation, il sera dûment motivé.

## AFFECTATION en fin d'année scolaire

### Traitement de la demande

La mise en œuvre d'un parcours de ce type impose en amont une évaluation de la motivation de la demande ainsi qu'une expertise pédagogique du projet. À ce titre, les avis émis par les établissements d'origine et d'accueil, quand ils sont requis, conditionnent strictement la demande d'affectation.

**Avis de l'établissement d'origine** sur la demande dans le cadre du dialogue avec la famille et l'élève.

**Avis\* de l'établissement d'accueil obligatoire** sur la pertinence pédagogique du projet et sur la motivation du candidat.

\* Seuls les avis TRÈS FAVORABLE – FAVORABLE – SANS OPPOSITION permettent de formuler une demande d'affectation vers la terminale CAP dans l'établissement concerné  
AUCUN EXAMEN EN COMMISSION des vœux SANS AVIS ou associés à un AVIS DÉFAVORABLE

**2 vœux « passerelles » maximum** : 1 vœu = 1 établissement + 1 formation

*Formuler un vœu n'assure pas toujours une place dans un établissement et/ou dans les spécialités de son choix.  
La demande est satisfaite dans la limite des places disponibles.  
Dans ce contexte, il importera d'élargir les demandes d'affectation.*

### Qui fait quoi ?

#### > L'établissement d'origine :

- recueil des dossiers transmis aux établissements demandés avant d'instruire les demandes d'affectation
- transmission des dossiers complets (bulletins + demandes) à la DRAIO **avant le 2 mai à 13h00 (y compris pour les demandes en interne)**

**DRAIO**  
5 rue Maréchal Leclerc – 97400 SAINT-DENIS

OU

secretariat.dsaio@ac-reunion.fr

#### > La DRAIO :

- saisie des dossiers en amont de la commission avant le 3 mai 2024
- contrôle de cohérence et travail préparatoire à la commission avant le 17 mai 2024

**21 mai 2024 : Commission d'affectation en Tale CAP**

*23 mai 2024: envoi des résultats aux établissements d'origine et d'accueil*

*Avant le 7 juin 2024 à 13h00 : report des résultats par les établissements d'origine dans Affelnet*

### Rappel :

**Dans le cadre d'une passerelle, la notification d'affectation est obligatoire pour l'inscription à l'examen.**

**Elle doit impérativement être conservée dans le dossier de l'élève.**